

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 13 septembre 1966 modifié relatif à la liste des spécialités enseignées dans les instituts universitaires de technologie en vue du diplôme universitaire de technologie;

Vu les pièces justificatives produites par M. Olivier SOPENA, né le 09/02/1974 à BESANCON (25) en vue de son inscription au diplôme universitaire de technologie, spécialité gestion des entreprises et des administrations, option finances-comptabilité;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires;

le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE**, spécialité **GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS**, option **FINANCES-COMPTABILITE**

est décerné à **M. Olivier SOPENA**

au titre de l'année universitaire 1994-1995.

Le titulaire

N° ORLEANS 472427 199700553

le Président,

Michel MUDRY

le Directeur,

Pierre MARCHE

Fait à Orléans, le 9 septembre 1997

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités

Nicole FERRIER-CAVERIVIERE